

COMITE DES FETES SAINTE GENEVIEVE

M.VERNIZEAU Franck
Président du C.D.F
27 rue neuve
60730 SAINTE GENEVIEVE

MARCHÉ DE NOEL DU 08 DÉCEMBRE 2019
gymnase du collège Léonard de VINCI

Ste Geneviève,

You Tube cdf60730

Afin de vous tenir informé et/ou contacté, merci de remplir cette fiche
Qui complètera votre dossier d'inscription

NOM.....PRÉNOM.....

ADRESSE.....

Tel fixe..... Portable.....

Adresse mail :

Métrage souhaité : Par tranche de 2 mètres à 3 €/mètre en intérieur.....m et 1€/mètre en extérieur.....m

Vous serait-il possible d'exposer en extérieur ? OUI* NON*

Si oui : nous fournissons les tables et les chaises mais prévoir votre barnum

Grille (2€ la location): OUI NON

Electricité : OUI NON
Si oui : prévoyez-vos rallonges et multiprises

Réservation repas : Nombre..... OUI* NON*

**rayer la mention inutile*

✳ Pour les professionnels

Nom de la société et siège social.....

.....Activité.....

Date Signature.....

Inscriptions a adresser à : Mme ROUYER Sylvie 5 rue du vivier 95640 haravilliers

COMITE DES FETES SAINTE GENEVIEVE

M. VERNIZEAU Franck
Président du C.D.F
27 rue neuve
60730 SAINTE GENEVIEVE

marché de Noël du 08 décembre 2019
gymnase du collège Léonard de VINCI

Ste GENEVIEVE, 13/09/2019

You Tube cdf60730



06.74.91.27.31
06.21.27.04.98

Annexe

ASSOCIATION

Dénomination.....Qualité de l'exposant.....

Adresse du siège social.....

Code postal.....Ville.....

Le.....à.....signature.....

PROFESSIONNEL

Nom du représentant légal.....

Adresse du siège social.....

Code postal.....Ville.....

Nature des marchandises vendues.....

Le.....à.....signature.....

Siège Social : Mairie de Sainte Geneviève 2 rue Maurice BLED 60 730 Ste GENEVIEVE
tel : 03 44 08 28 70 fax : 03 44 08 28 79

COMITE DES FETES SAINTE GENEVIEVE

M. VERNIZEAU Franck
Président du C.D.F
27 rue neuve
60730 sainte genevieve

MARCHÉ DE NOEL DU 08 DÉCEMBRE 2019
gymnase du collège Léonard de VINCI

You Tube cdf60730



06.74.91.27.31
06.21 .27.04.98

Annexe

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

NOM

PRÉNOM

NÉE le

à

DOMICILE

Titulaire de la pièce d'identité N°

délivrée le :

Par :

Atteste sur l'honneur

-n'être pas inscrit au registre du commerce

-vendre exclusivement des objets personnels et usagés

-ne pas avoir participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal)

Fait à

le

signature

L'article 441-7 du code pénal punit de un an d'emprisonnement et de 15000€ d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ou de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié

Comité des fêtes de Sainte GENEVIEVE

Monsieur le président VERNIZEAU Franck